



Deux contraventions en moins d'une heure pour stationnement gênant

Par **Ma mini**, le **30/11/2015** à **15:09**

Bonjour,

Je viens de recevoir par courrier deux avis de contraventions pour la même infraction "stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désignée par arrêté" le même jour :

- la première pour le 14/11/15 à 21h09
- la deuxième pour le 14/11/15 à 21h22

Ces deux amendes ont été faites par différents agents verbalisateurs.

La deuxième fait une demande d'enlèvement de véhicule alors que la première ne stipule rien.

Dois je payer les deux amendes pour une même infraction ?

A savoir que seul le numéro de rue change sur les contraventions l'une est au 7 bvd des Batignolles, l'autre 9 bvd des Batignolles.

Merci pour votre aide.